

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2025

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Chambly pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 et j'atteste de sa véracité.

Signataire



1.1 Date 25 mai 2026

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	29
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	30
Situation financière par organismes	31
Charges par objets	32
Excédent (déficit) accumulé	33
Avantages sociaux futurs	37

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	49
Analyse des charges consolidées	61

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Chambly

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de la Ville de Chambly (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, comme nous l'avons fait pour les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation - informations financières établies à des fins fiscales

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850
Granby, 25 mai 2026

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalizations	
		2025	2025	2024
Revenus				
Taxes	1	45 994 906	45 837 731	43 339 932
Compensations tenant lieu de taxes	2	915 020	917 265	878 170
Quotes-parts	3			
Transferts	4	4 361 143	7 176 299	7 736 679
Services rendus	5	4 956 186	5 499 015	4 938 067
Imposition de droits	6	6 452 000	6 758 760	4 930 181
Amendes et pénalités	7	1 242 600	1 294 770	962 045
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	1 559 664	1 342 735	1 990 755
Autres revenus	10	40 993	2 236 226	17 628 957
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	65 522 512	71 062 801	82 404 786
Charges				
Administration générale	14	11 854 744	11 287 821	10 302 151
Sécurité publique	15	13 721 060	14 240 614	13 324 528
Transport	16	11 986 210	12 271 164	11 202 831
Hygiène du milieu	17	12 161 733	12 643 543	12 247 661
Santé et bien-être	18	376 268	430 118	368 888
Aménagement, urbanisme et développement	19	2 298 315	2 202 260	2 879 826
Loisirs et culture	20	16 156 816	15 543 218	14 675 134
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	2 815 894	2 889 957	2 673 114
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	71 371 040	71 508 695	67 674 133
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(5 848 528)	(445 894)	14 730 653
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		201 184 939	186 454 286
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		201 184 939	186 454 286
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		200 739 045	201 184 939

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	12 432 602	18 198 272
Débiteurs (note 5)	2	28 586 041	32 082 006
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	11 692 554	11 752 977
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	52 711 197	62 033 255
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	2	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	14 191 751	14 242 671
Revenus reportés (note 11)	12	3 568 796	3 729 779
Dette à long terme (note 12)	13	75 074 979	68 501 050
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	1 141 261	1 032 100
Autres passifs (note 14)	15		
	16	93 976 789	87 505 600
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(41 265 592)	(25 472 345)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	237 091 532	222 025 120
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	4 209 018	4 197 644
Stocks de fournitures	20	446 059	344 261
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	258 028	90 259
	23	242 004 637	226 657 284
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	200 739 045	201 184 939
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	200 739 045	201 184 939
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	200 739 045	201 184 939
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget	Réalisations	
		2025	2025	2024
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(5 848 528)	(445 894)	14 730 653
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)(	27 635 189)(	27 321 621)
Produit de cession	3		90 992	58 162
Amortissement	4		11 254 342	10 467 507
(Gain) perte sur cession	5		129 201	(24 261)
Réduction de valeur / Reclassement	6		1 094 242	222 260
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(15 066 412)	(16 597 953)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(11 374)	(396 996)
Variation des stocks de fournitures	10		(101 798)	3 166
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(167 769)	(2 172)
	13		(280 941)	(396 002)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(5 848 528)	(15 793 247)	(2 263 302)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(25 472 345)	(23 209 043)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(25 472 345)	(23 209 043)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(41 265 592)	(25 472 345)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(445 894)	14 730 653
Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	11 254 342	10 467 507
Amortissement des actifs incorporels achetés (note 17)	3		
Autres			
▪ Gain (perte) sur cession	4.1	129 201	(24 261)
▪ Réduction de valeur	4.2	1 094 242	
	5	12 031 891	25 173 899
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	3 495 965	141 159
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	(568 805)	2 109 578
Revenus reportés	9	(160 983)	(2 430 874)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	109 161	197 777
Propriétés destinées à la revente	11	(11 374)	(174 736)
Stocks de fournitures	12	(101 798)	3 166
Autres actifs non financiers	13	(167 769)	(2 172)
	14	14 626 288	25 017 797
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15	(27 117 304)	(26 250 191)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	90 992	58 162
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18		
	19	(27 026 312)	(26 192 029)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20	(30 347)	(20 278)
Remboursement ou cession	21	90 770	117 524
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22	()	()
Cession	23		
	24	60 423	97 246
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25	16 947 000	15 260 999
Remboursement de la dette à long terme	26	(10 302 572)	(13 734 511)
Variation nette des emprunts temporaires	27	2	
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	(70 499)	(6 744)
Autres			
▪	29.1		
	30	6 573 931	1 519 744
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	31	(5 765 670)	442 758
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	32	18 198 272	17 755 514
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	33		
Solde redressé	34	18 198 272	17 755 514
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	35	12 432 602	18 198 272

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables**Base de présentation**

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent	11,80 %
Société d'exploitation de la Centrale de Traitement d'Eau Chambly-Marieville-Richelieu (S.E.C.T.- Eau)	64,65 %

B) Comptabilité d'exercice*Estimations comptables*

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

D) Passifs

S.O.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts de transaction et les coûts de mise hors service d'immobilisations, le cas échéant. Le coût des immobilisations corporelles louées en vertu de contrats de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à la juste valeur au moment de l'acquisition.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Infrastructures	2,5 % à 6,67 %
Bâtiments	2,5 % à 15 %
Améliorations locatives	10 %
Véhicules	4 % à 25 %
Ameublement et équipement de bureau	10 % à 33 %
Machinerie, outillage et équipement divers	5 % à 20 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

F) Revenus

Constataion des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la créance devient exécutoire.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour les cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers consolidés.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2025 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (pour la dernière fois en 2019) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir
S.O.

I) Instruments financiers
Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

S.O.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2025	2024
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	12 432 602	18 198 272
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	12 432 602	18 198 272
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ()	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	12 432 602	18 198 272
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	9 459 029	14 312 456
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	6 982 000	9 841 266

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux réserves financières relatives au service de voirie, aux fonds réservés pour le fonds de roulement et aux soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés ainsi que les financements non utilisés et revenus reportés liés au fonds parcs et terrains de jeux.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 2 387 219 \$ (2 177 553 \$ en 2024).

Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 1 089 683 \$ (2 146 547 \$ en 2024).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

5. Débiteurs

		2025	2024
Taxes municipales	9	2 580 586	3 114 856
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	17 440 611	17 242 024
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	2 743 298	6 787 055
Organismes municipaux	13	1 498 211	1 513 711
Autres			
▪ Mutations et contraventions	14.1	3 390 330	2 489 235
▪ Autres tiers	14.2	933 005	935 125
	15	28 586 041	32 082 006
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	10 868 471	11 621 629
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	10 868 471	11 621 629
Montants des débiteurs affectés au remboursement des emprunts temporaires	21		
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	22	828 585	684 551
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	23	8 235 104	7 716 220
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	24	5 207 954	5 415 380
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	25		
Ministère de la Culture et des Communications	26	1 870 100	2 093 316
Autres ministères/organismes	27	2 127 453	2 017 108
	28	17 440 611	17 242 024

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,05 % à 4,48 % (0,90 % à 4,48 % au 31 décembre 2024) et viennent à échéance au plus tard en 2043.

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 1 183 426 \$ (1 953 413 \$ au 31 décembre 2024) et les modalités sont à venir au cours du prochain exercice.

6. Prêts

		2025	2024
Prêts à un office d'habitation	29		
Prêts à un fonds d'investissement	30		
Autres			
▪	31.1		
	32		
Provision pour moins-value déduite des prêts	33		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

7. Placements de portefeuille

		2025	2024
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	34	192 554	252 977
Autres placements	35	11 500 000	11 500 000
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	36		
Autres placements	37		
	38	11 692 554	11 752 977
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	39		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	40		

Note

Les placements à titre d'investissement représentent une participation dans les:

- Programme d'assurances de dommages UMQ pour un montant de 181 676 \$ (210 759 \$ au 31 décembre 2024). Ce dernier permet aux villes de se regrouper pour les contrats d'assurance pour leurs biens et la responsabilité civile.
 - Fonds des municipalités pour la biodiversité pour un montant de 10 878 \$ (42 218 \$ au 31 décembre 2024).
- Les autres placements sont composés de dépôts à terme portant intérêt à des taux variant de 3 % à 4,25 % au 31 décembre 2025 et 2024 et échéant à différentes dates entre mai 2026 et juin 2027.

8. Autres actifs financiers

		2025	2024
Propriétés destinées à la revente (note 16)	41		
Autres			
▪	42.1		
	43		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 1 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel (4,45 %; 5,45 % au 31 décembre 2024) et renouvelable annuellement.

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000 \$. Aucun montant n'est utilisé au 31 décembre 2025. Les montants prélevés portent intérêts au taux préférentiel (4,45 %; 5,45 % au 31 décembre 2024).

La Société d'exploitation de la Centrale de Traitement d'Eau Chambly-Marieville-Richelieu (S.E.C.T.- Eau) bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 300 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 0,25% (4,7%; 5,7% au 31 décembre 2024) et renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes de l'organisme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

10. Crédoeurs et charges à payer

		2025	2024
Fournisseurs	44	5 560 430	6 328 659
Salaires et avantages sociaux	45	4 089 562	3 834 724
Dépôts et retenues de garantie	46	3 829 735	3 304 670
Provision pour contestations d'évaluation	47	147 100	161 786
Autres			
▪ Gouv. du Québec et entreprises	48.1	51 491	185 880
▪ Gouv. du Canada et entreprises	48.2	800	2 141
▪ Organismes municipaux	48.3	208 753	129 109
▪ Intérêts courus sur dettes LT	48.4	302 757	294 866
▪ Autres crédoeurs et charges	48.5	1 123	836
	49	14 191 751	14 242 671

Note

Au cours de l'exercice, la Ville a acquis des immobilisations corporelles, dont un montant de 6 331 509\$ (5 263 626 \$ au 31 décembre 2024) est inclus dans les fournisseurs et dépôts et retenues de garantie.

11. Revenus reportés

		2025	2024
Taxes perçues d'avance	50	379 081	314 955
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	51		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	52		
Accès entreprise Québec	53		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	54		
Autres			
▪	55.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	56		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	57	786 147	1 711 209
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59	1 487 500	1 327 500
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Programme de logements sociaux	62.1	600 000	325 000
▪ Autres	62.2	316 068	51 115
	63	3 568 796	3 729 779

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2025	2024
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,75	5,49	2026	2030	64	74 877 300	68 195 700
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres	4,06	4,06	2029	2029	69	718 244	755 416
					70	75 595 544	68 951 116
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(520 565)	(450 066)
					72	75 074 979	68 501 050

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2025
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2026	73		9 455 000		38 724	9 493 724
2027	74		18 338 600		40 341	18 378 941
2028	75		20 338 700		42 086	20 380 786
2029	76		12 687 000		597 093	13 284 093
2030	77		14 058 000			14 058 000
2031 et plus	78					
	79		74 877 300		718 244	75 595 544
Intérêts et frais accessoires	80		()		()	()
	81		74 877 300		718 244	75 595 544

Note

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année ou ils surviennent.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

13. Avantages sociaux futurs

		2025	2024
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(1 141 261)	(1 032 100)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	(1 141 261)	(1 032 100)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	2 346 675	2 413 049
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88	20 464	20 305
Régimes de retraite des élus municipaux	89	67 700	67 397
	90	2 434 839	2 500 751

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

		2025	2024
Assainissement des sites contaminés	91		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92		
Autres			
▪	93.1		
	94		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95		
Passifs engagés	96		
Passifs réglés	97	()	()
Charge de désactualisation ¹	98		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	41 774 969	295 064		42 070 033
Eaux usées	102	70 377 505	468 526		70 846 031
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	150 867 400	6 874 892		157 742 292
Autres					
▪ Autres	104.1	14 030 218	2 444 688		16 474 906
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	49 862 582	8 925 013	2 703 757	56 083 838
Améliorations locatives	107	397 887	47 090		444 977
Véhicules	108	10 622 045	980 653	463 567	11 139 131
Ameublement et équipement de bureau	109	7 803 394	962 010	6 000	8 759 404
Machinerie, outillage et équipement divers	110	14 467 046	1 323 620	25 206	15 765 460
Terrains	111	12 201 406		(641 874)	12 843 280
Autres	112	39 502			39 502
	113	372 443 954	22 321 556	2 556 656	392 208 854
Immobilisations en cours	114	12 980 677	5 313 633		18 294 310
	115	385 424 631	27 635 189	2 556 656	410 503 164
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	13 870 539	580 439		14 450 978
Eaux usées	117	38 622 196	1 759 513		40 381 709
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	70 162 746	3 901 286		74 064 032
Autres					
▪ Autres	119.1	4 963 094	1 393 950		6 357 044
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	14 017 098	1 316 425	832 506	14 501 017
Améliorations locatives	122	225 747	21 116		246 863
Véhicules	123	5 308 337	697 461	400 564	5 605 234
Ameublement et équipement de bureau	124	5 137 159	778 652	6 000	5 909 811
Machinerie, outillage et équipement divers	125	11 053 093	805 500	3 151	11 855 442
Autres	126	39 502			39 502
	127	163 399 511	11 254 342	1 242 221	173 411 632
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	222 025 120			237 091 532
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

16. Propriétés destinées à la revente

		2025	2024
Immeubles de la réserve foncière	132	3 351 375	3 340 001
Immeubles industriels municipaux	133	857 643	857 643
Autres	134		
	135	4 209 018	4 197 644
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	4 209 018	4 197 644

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2025	2024
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	143.1	258 028	90 259
Autres			
▪	144.1		
	145	258 028	90 259

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville de Chambly s'est engagée, en vertu de contrats d'enlèvement des ordures et des matières recyclables, d'assainissement des eaux usées, de services informatiques, de services d'évaluation foncière, de travaux de réfection et d'autres obligations échéants jusqu'en 2030, à verser une somme de 10 696 183 \$.

2026: 4 863 649 \$

2027: 2 898 335 \$

2028: 1 340 929 \$

2029: 810 805 \$

2030: 782 465 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

La quote-part de la Ville dans des contrats de location d'équipements et d'immeubles échéant à différentes dates en vertu desquels la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent s'est engagée pour les 3 prochains exercices totalise 130 570 \$. La quote-part annuelle de la Ville se détaille comme suit :

2026	46 562 \$
2027	46 562 \$
2028	46 562 \$
2029	0 \$
2030	0 \$

20. Droits contractuels

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 3 890 288 \$ sur une période de 19 ans. L'échéancier de ces subventions est de 442 466 \$ en 2026, 419 320 \$ en 2027, 395 011 \$ en 2028, 369 631 \$ en 2029 et 343 190\$ en 2030.

La Ville a conclu une entente de fournitures en matière de sécurité incendie avec la Ville de Carignan échéant en janvier 2044, prévoyant la perception d'une contribution financière totalisant 37 483 347 \$. Les revenus à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 1 565 328 \$ en 2026, à 1 604 461 \$ en 2027, à 1 644 572 \$ en 2028 , à 1 685 687 \$ en 2029 et 1 727 829\$ en 2030.

La Ville a également conclu des contrats de location échéant à différentes dates jusqu'en 2032, prévoyant des loyers totalisant 957 310\$. Les revenus à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 141 145 \$ en 2026, à 133 704 \$ en 2027, à 136 746 \$ en 2028 , à 139 865 \$ en 2029 et 131 956\$ en 2030.

21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2025	2024
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-du-Richelieu. Au 31 décembre 2025, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 2 897 055 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Communauté métropolitaine de Montréal. Au 31 décembre 2025, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 783 891 \$.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de l'Autorité régionale de transport métropolitain et du Réseau de transport métropolitain (exo). Au 31 décembre 2025, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 1 595 000 \$ et 3 511 000 \$ respectivement.

B) Auto-assurance

La Ville assume en partie l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour les employés cadres de la Régie de la police Richelieu-Saint-Laurent.

C) Poursuites

Régie intermunicipal de police Richelieu-Saint-Laurent

La Régie fait l'objet de griefs de certains de ses employés pour une somme indéterminée. La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues. La Régie fait l'objet de réclamations totalisant 5 847 000 \$ qui ont été intentées par des citoyens suite à des incidents survenus sur son territoire. L'audience pour ces dossiers est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges et les montants que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant ces poursuites sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

Montant potentiel à recevoir (Sécurité civile - Tempête Debby)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

À la suite des inondations causées par la tempête Debby du 9 août 2024, la Ville a engagé des dépenses totalisant 623 123 \$ (312 623\$ en 2025 et 310 500\$ en 2024) en lien avec des mesures de sécurité civile suite à un bris mécanique à la station de pompage Martel. Au moment de l'approbation des états financiers, une demande de remboursement a été transmise à l'assureur et est toujours en attente d'approbation finale.

Ainsi, au 31 décembre 2025, un montant de 217 886\$ a été comptabilisé au niveau des revenus sur la réception d'un paiement partiel par l'assureur. Aucune somme supplémentaire a été inscrite au niveau de compte à recevoir dans le rapport financier 2025. Toutefois, on estime qu'un remboursement final pourrait être obtenu au cours de l'exercice 2026

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les partenariats, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

26. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 décembre 2025 et 2024.

La chronologie des actifs financiers en souffrance, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre, se détaille comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Actifs financiers en souffrance		
Moins de un an	3 252 291	2 973 161
Entre un an et deux ans	681 055	472 219
Entre deux et trois ans	207 682	103 484
Plus de trois ans	615 315	577 285
Sous-total	4 756 343	4 126 149
Moins : provision pour créances douteuses	(828 585)	(677 625)
Total	<u>3 927 758</u>	<u>3 448 524</u>

La variation de la provision pour créances douteuses de l'exercice s'explique comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Solde au début	677 625	682 038
Perte de valeur comptabilisée aux résultats	184 555	(4 413)
Montants radiés	(33 595)	0
Montants recouvrés	0	0
Solde à la fin	<u>828 585</u>	<u>677 625</u>

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme et les autres placements de portefeuille. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt. Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1% (1 % au 31 décembre 2024) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer, à l'exception des retenues à la source et de certaines charges sociales à payer	12 890 595 \$			
Dette à long terme	12 272 071 \$	43 125 821 \$	28 742 403 \$	
Total	25 162 666 \$	43 125 821 \$	28 742 403 \$	

27. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 10 000 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025	Réalisations 2025		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats
						Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	42 156 242	45 994 906	44 048 213		44 048 213
Compensations tenant lieu de taxes	2	878 170	915 020	917 265		917 265
Quotes-parts	3					7 758 285
Transferts	4	3 451 690	4 361 143	4 219 097		4 349 408
Services rendus	5	4 682 586	4 692 173	5 256 131		5 499 015
Imposition de droits	6	4 930 181	6 452 000	6 758 760		6 758 760
Amendes et pénalités	7	577 544	570 000	616 978		1 294 770
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	1 862 527	1 494 758	1 263 202		1 342 735
Autres revenus						
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	10			449 508		449 508
Autres	11	12 333 696	5 000	(1 261 698)		(1 215 302)
Effet net des opérations de restructuration	12					
	13	70 872 636	64 485 000	62 267 456		8 935 201
Investissement						
Taxes	14	1 183 690		1 789 518		1 789 518
Quotes-parts	15					
Transferts	16	4 201 720		2 826 891		2 826 891
Imposition de droits	17					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	18	391 250		1 610 000		1 610 000
Autres	19	4 876 305		1 392 020		1 392 020
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	20					
Effet net des opérations de restructuration	21					
	22	10 652 965		7 618 429		7 618 429
	23	81 525 601	64 485 000	69 885 885		8 935 201
						71 062 801

Les résultats détaillés se poursuivent à la page suivante.

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025		Réalisations 2025		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus	24	81 525 601	64 485 000	69 885 885		8 935 201	71 062 801
Charges							
Administration générale	25	9 225 884	10 599 318	10 098 092	615 430	574 299	11 287 821
Sécurité publique	26	12 583 500	12 913 171	13 677 776	439 845	6 604 000	14 240 614
Transport	27	7 501 976	8 211 338	8 294 522	3 976 642		12 271 164
Hygiène du milieu	28	9 181 605	9 302 737	9 453 752	3 052 791	1 414 278	12 643 543
Santé et bien-être	29	368 888	376 268	430 118			430 118
Aménagement, urbanisme et développement	30	2 827 670	2 245 116	2 134 302	67 958		2 202 260
Loisirs et culture	31	12 160 571	13 591 962	12 781 247	2 761 971		15 543 218
Réseau d'électricité	32						
Frais de financement	33	2 603 270	2 765 090	2 816 842		73 115	2 889 957
Effet net des opérations de restructuration	34						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	35	10 186 633	10 390 364	10 914 637 (	10 914 637)		
	36	66 639 997	70 395 364	70 601 288		8 665 692	71 508 695
Excédent (déficit) lié aux activités	37	14 885 604	(5 910 364)	(715 403)		269 509	(445 894)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024	Budget 2025		Réalisations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) lié aux activités	1	14 885 604	(5 910 364)	(715 403)	269 509	(445 894)
Moins : revenus d'investissement	2 (	10 652 965)	) (	7 618 429)	(	7 618 429)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	4 232 639	(5 910 364)	(8 333 832)	269 509	(8 064 323)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	10 186 633	10 390 364	10 914 637	339 705	11 254 342
Produit de cession	5	30 000		89 618	1 374	90 992
(Gain) perte sur cession	6	(12 581)		130 575	(1 374)	129 201
Réduction de valeur / Reclassement	7	222 260		1 094 242		1 094 242
	8	10 426 312	10 390 364	12 229 072	339 705	12 568 777
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9	550 265				
Réduction de valeur / Reclassement	10	(222 260)				
	11	328 005				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	117 524		90 770		90 770
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15	117 524		90 770		90 770
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	48 724	100 000	174 110		174 110
Remboursement de la dette à long terme	17 (	3 264 847)	(2 924 842)	(5 548 806)	(37 173)	(5 585 979)
	18	(3 216 123)	(2 824 842)	(5 374 696)	(37 173)	(5 411 869)
Affectations						
Activités d'investissement	19 (	151 587)	(100 000)	(1 465 628)	(18 380)	(1 484 008)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20					
Excédent de fonctionnement affecté	21	1 684 745	1 350 000	1 819 139	70 115	1 889 254
Réserves financières et fonds réservés	22	(2 053 126)	(3 003 279)	1 552 715	(187 104)	1 365 611
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	236 281	98 121	(80 760)	(113 592)	(194 352)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(283 687)	(1 655 158)	1 825 466	(248 961)	1 576 505
	26	7 372 031	5 910 364	8 770 612	53 571	8 824 183
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	11 604 670		436 780	323 080	759 860

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024		Réalisations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	10 652 965	7 618 429		7 618 429
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	2 175 418)(	1 818 027)(	6 465)(	1 824 492)
Sécurité publique	3 (	1 311 074)(	9 752 850)(	279 211)(	10 032 061)
Transport	4 (	10 963 950)(	4 309 781)(	)	4 309 781)
Hygiène du milieu	5 (	5 562 406)(	2 277 001)(	425 002)(	2 702 003)
Santé et bien-être	6 (	)	)	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	32 382)(	273 328)(	)	273 328)
Loisirs et culture	8 (	6 852 327)(	8 493 524)(	)	8 493 524)
Réseau d'électricité	9 (	)	)	)	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)	)	)
	11 (	26 897 557)(	26 924 511)(	710 678)(	27 635 189)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 (	725 000)(	11 374)(	)	11 374)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (	20 278)(	30 347)(	)	30 347)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	3 502 239	12 809 454		12 809 454
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	151 587	1 465 628	18 380	1 484 008
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	3 068 671	662 839		662 839
Excédent de fonctionnement affecté	17	1 433 192	88 576	431 467	520 043
Réserves financières et fonds réservés	18	2 163 879	4 482 168	260 831	4 742 999
	19	6 817 329	6 699 211	710 678	7 409 889
	20	(17 323 267)	(7 457 567)		(7 457 567)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(6 670 302)	160 862		160 862

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2024		2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	16 023 253	10 350 050	1 972 102	12 432 602
Débiteurs (note 5)	2	31 893 429	28 186 166	521 114	28 586 041
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	11 752 977	11 692 554		11 692 554
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	59 669 659	50 228 770	2 493 216	52 711 197
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10		2		2
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	13 322 215	13 008 684	1 304 306	14 191 751
Revenus reportés (note 11)	12	3 699 096	3 498 845	69 951	3 568 796
Dette à long terme (note 12)	13	67 745 634	74 356 735	718 244	75 074 979
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	629 000	751 000	390 261	1 141 261
Autres passifs (note 14)	15				
	16	85 395 945	91 615 266	2 482 762	93 976 789
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(25 726 286)	(41 386 496)	10 454	(41 265 592)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	219 625 801	234 321 240	2 770 292	237 091 532
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	4 197 644	4 209 018		4 209 018
Stocks de fournitures	20	286 911	364 631	81 428	446 059
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	115 868	276 145	92 333	258 028
	23	224 226 224	239 171 034	2 944 053	242 004 637
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	11 922 370	9 400 166	362 870	9 763 036
Excédent de fonctionnement affecté	25	11 231 064	11 129 950	591 708	11 721 658
Réserves financières et fonds réservés	26	12 601 248	7 625 048	107 613	7 732 661
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (	) (	) (	159 733) (	159 733)
Financement des investissements en cours	28	(4 878 031)	(5 286 303)		(5 286 303)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	167 623 287	174 915 677	2 052 049	176 967 726
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	198 499 938	197 784 538	2 954 507	200 739 045
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
Rémunération					
Liée au programme Accès					
entreprise Québec	1				
Autre	2	22 522 874	21 820 000	26 975 180	19 828 399
Charges sociales					
Liées au programme Accès					
entreprise Québec	3				
Autres	4	5 281 962	4 841 803	6 162 025	4 602 721
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6	3 000			
Autres services	7				
Autres biens et services	8	17 409 462	16 828 667	18 582 793	18 528 669
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme					
à la charge					
De l'organisme municipal	9	2 434 534	2 395 110	2 425 780	2 199 527
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec					
et ses entreprises	11	180 556	156 760	156 760	146 254
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	150 000	264 972	307 417	327 333
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	11 467 979	12 645 378	4 887 093	10 756 876
Transferts	15				
Autres	16	136 681	301 561	301 561	108 622
Autres					
Transferts	17			23 344	33 270
Autres	18				
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	10 390 364	10 914 637	11 254 342	10 467 507
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Subv. et dons à divers org.	21.1	417 952	432 400	432 400	516 362
▪ Divers	21.2				158 593
	22	70 395 364	70 601 288	71 508 695	67 674 133

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	9 763 036	12 465 301
Excédent de fonctionnement affecté	2	11 721 658	11 880 221
Réserves financières et fonds réservés	3	7 732 661	12 723 584
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	159 733)(	273 325)
Financement des investissements en cours	5	(5 286 303)	(4 878 031)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	176 967 726	169 267 189
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	200 739 045	201 184 939
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	9 400 166	11 922 370
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	362 870	542 931
	11	9 763 036	12 465 301
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Eau potable	12.1	2 418 787	2 875 587
▪ Surplus actuariel élus	12.2	24 258	36 597
▪ Équilibre budgétaire	12.3	1 010 000	1 350 000
▪ Changements climatiques et mesures d'urgence	12.4	500 000	
▪ Dépenses en immobilisations	12.5	4 479 334	4 968 880
▪ Fonds de parcs	12.6	2 697 571	2 000 000
	13	11 129 950	11 231 064
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Organismes contrôlés	14.1	591 708	649 157
	15	591 708	649 157
	16	11 721 658	11 880 221

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
Service de l'eau	17		
Autres			
▪ Services de voirie	18.1	1 563 118	2 711 901
	19	1 563 118	2 711 901
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
Service de l'eau	20		
Autres			
▪	21.1		
	22		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	23	3 044 222	1 539 076
Organismes contrôlés et partenariats	24	107 613	122 336
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	25	237 425	2 949 408
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Montant non réservé			
Administration municipale	27	2 761 983	5 260 863
Organismes contrôlés et partenariats	28		
Fonds local d'investissement	29		
Fonds local de solidarité	30		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	31	18 300	140 000
Autres			
▪	32.1		
	33	6 169 543	10 011 683
	34	7 732 661	12 723 584

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	35 (	26 670)(	33 633)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	36 (	)(	)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	37 (	)(	)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	38 (	)(	)
Autres	39 (	33 869)(	41 304)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	40 (	)(	)
	41 (	60 539)(	74 937)
Assainissement des sites contaminés	42 (	)(	)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	43 (	)(	)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	44 (	)(	)
Autres			
▪	45.1 (	)(	)
	46 (	60 539)(	74 937)
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	47 (	)(	)
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(	)
Autres			
▪	49.1 (	)(	)
	50 (	)(	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	51 (	)(	)
Frais d'émission de la dette à long terme	52 (	325 646)(	244 886)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	53 (	)(	)
Autres			
▪ Régie - Impact chapitre SP3400 Amendes	54.1 (	99 194)(	198 388)
	55 (	424 840)(	443 274)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	56	325 646	244 886
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	57		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	58		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	59		
Autres			
▪	60.1		
	61	325 646	244 886
	62 (	159 733)(	273 325)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	63	940 221	2 670 459
Investissements à financer	64 (	6 226 524)(	7 548 490)
	65	(5 286 303)	(4 878 031)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	66	237 091 532	222 025 120
Propriétés destinées à la revente	67	4 209 018	4 197 644
Prêts	68		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	69	192 554	252 977
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	70		
	71	241 493 104	226 475 741
Ajustements aux éléments d'actif	72	(123 951)	(123 951)
	73	241 369 153	226 351 790
Éléments de passif correspondant			
Dettes à long terme	74 (	75 074 979)(	68 501 050)
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 (	520 565)(	450 066)
Montants des débiteurs et autres montants affectés			
au remboursement de la dette à long terme	76	10 868 471	11 621 629
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78	325 646	244 886
	79 (	64 401 427)(	57 084 601)
Dettes en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	80 (	)(	)
	81 (	64 401 427)(	57 084 601)
	82	176 967 726	169 267 189

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	4
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville offre à ses employés un régime contributif à prestations déterminées.

Le régime est assujéti à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et la Loi de l'impôt sur le revenu.

Une évaluation actuarielle complète du régime a été effectuée en date du 31 décembre 2022.

Les pompiers de la Ville adhèrent au régime à compter du 3 mars 2024. Ce groupe qui forme un groupe distinct aux fins du financement du régime. Les dispositions applicables aux pompiers sont identiques à celles applicables aux cols bleus.

Âge de la retraite

L'âge normal de la retraite est de 65 ans.

Prestations de retraite

À compter de la date de sa retraite normale, chaque participant a droit à une rente normale dont le montant s'établit comme suit:

— Cols blancs:

Pour le service reconnu jusqu'au 31 décembre 2004, la rente annuelle est égale à 2 % du salaire final des trois années précédant le 31 décembre 2004 plus une rente de raccordement égale à 0,6 % du salaire final des trois années précédant le 31 décembre 2004.

Pour les années de service reconnues à compter du 1^{er} janvier 2005, la rente annuelle est égale à 2 % du salaire plus une rente de raccordement égale à 0,6 % du salaire;

— Employés cadres:

Pour le service reconnu jusqu'au 31 décembre 1989, la rente annuelle est égale à 2 % du salaire final des trois années précédant le 31 décembre 2001 plus une rente de raccordement égale à 0,5 % du salaire final des trois années précédant le 31 décembre 2001.

Pour les années de service reconnues du 1^{er} janvier 1990 au 31 décembre 1994, la rente annuelle est égale à 2,5 % du salaire final des trois années précédant le 31 décembre 2001 pour chaque année de service reconnue.

Pour les années de service reconnues du 1^{er} janvier 1995 au 31 décembre 2001, la rente annuelle est égale à 2 % du salaire final des trois années précédant le 31 décembre 2001 plus une rente de raccordement égale à 0,5 % du salaire final des trois années précédant le 31 décembre 2001.

Pour les années de service reconnues postérieures au 31 décembre 2001, la rente annuelle est égale à 2 % du salaire plus une rente de raccordement égale à 0,5 % du salaire;

— Cols bleus:

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Pour les années de service reconnues antérieures au 1^{er} janvier 2005, la rente annuelle est égale à 2 % du salaire final des trois années précédant le 31 décembre 2004 plus une rente de raccordement égale à 0,75 % du salaire final des trois années précédant le 31 décembre 2004.

Pour les années de service reconnues postérieures au 1^{er} janvier 2005, la rente annuelle est égale à 2 % du salaire plus une rente de raccordement égale à 0,75 % du salaire.

Pour les années de service reconnues à compter du 1^{er} janvier 2008, la rente annuelle est égale à 2 % du salaire plus une rente de raccordement égale à 0,5 % du salaire;

— **Pompiers:**

Pour les années de service reconnues antérieures au 3 mars 2024, la rente annuelle est égale à 2 % du salaire plus une rente de raccordement égale à 0,5 % du salaires.

Pour les années de service reconnues à compter du 4 mars 2024, la rente annuelle est égale à 2 % du salaire plus une rente de raccordement égale à 0,5 % du salaire.

Invalidité

Un participant invalide et la Ville continuent de verser les cotisations au régime. Les cotisations sont déterminées sur la base de la rémunération versée au participant durant la période d'invalidité. Le salaire reconnu aux fins du calcul des prestations est celui immédiatement avant le début de l'invalidité. Si un participant invalide refuse de verser cette cotisation additionnelle lorsqu'elle est applicable, aucune prestation ne lui sera créditée au cours de cette période.

Prestations en cas de décès avant la retraite

Une prestation en cas de décès est versée au conjoint ou au bénéficiaire. La prestation au décès correspond à la valeur actuelle de la rente à laquelle le participant avait droit avant son décès s'il avait déjà cessé d'être un participant actif ou à la valeur actuelle de la rente différée à laquelle le participant aurait eu droit s'il avait cessé d'être un participant actif le jour précédant son décès.

Prestations en cas de décès après la retraite

Une rente est versée au bénéficiaire. La forme normale prévoit le solde des 60 versements mensuels garantis et de 120 versements mensuels garantis pour les années de service reconnues du 1^{er} juillet 2013 au 31 décembre 2013 pour les participants cols bleus. Pour le conjoint n'ayant pas renoncé à la rente, il recevra sa vie durant une rente égale à 60 % de la rente viagère que le participant recevait au moment de son décès ainsi que 60 % de toute autre rente que celui-ci recevait au moment de son décès.

Prestations et remboursements à la cessation de service

À la date de sa cessation de participation au régime de retraite pour une raison autre que la retraite ou le décès, un participant qui a droit à une rente différée peut décider d'en recevoir la valeur présente. Le remboursement de cotisations correspond à la valeur actuelle de la rente à laquelle le participant avait droit au moment de son départ.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Droits résiduels

Les droits résiduels sont la partie des droits de participants qui n'ont pas pu être acquittés à la suite de leur cessation de participation parce que le régime n'était pas solvable.

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent offre à ses employés un régime contributif à prestations déterminées :

- Régime complémentaire de retraite des policiers syndiqués;
- Régime complémentaire de retraite des cadres;
- Régime complémentaire de retraite des employés de bureau et des préposés aux communications.

Les régimes sont assujettis à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et la Loi de l'impôt sur le revenu.

Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, le régime des cadres au 31 décembre 2022 et celui des employés de bureau au 31 décembre 2022.

Description des régimes:

1. Date d'entrée en vigueur des régimes : le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale : à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative :

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 :

i) Policiers syndiqués : Tout participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications : Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée

Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers, 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3 % par mois (4 % par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

a) Rente de base

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2018 : en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulée aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 : 2 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2 % de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 : 0,5 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0,35 % de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes :

- a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.
- b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

- a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008 : en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.
- b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008 : la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exceptions de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communications.

7. Invalidité

Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

- a) Cadres : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSB, les rentes sont indexées selon 23,55 % de l'IPC, sujet à un maximum de 2 %.
- b) Policiers syndiqués : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSB, les rentes sont indexées selon 50 % de l'IPC, sujet à un maximum de 2 %.
- c) Employés de bureau et préposés aux communications : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles.

9. Règle du 50 % (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50 % de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

10. Cotisations salariales

a) Policiers syndiqués: Volet courant: 50 % de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,2 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

b) Cadres: Volet courant : 50 % de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,5 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 50 % de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2022, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 9,54 % à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

11. Cotisation patronale

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Volet courant : 50 % de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

		2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(1 032 100)	(834 323)
Charge de l'exercice	4 (	2 346 675)(	2 413 049)
Cotisations versées par l'employeur	5	2 237 514	2 215 272
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(1 141 261)	(1 032 100)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	76 371 221	68 191 559
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	76 366 855)(	68 493 076)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	4 366	(301 517)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(1 145 627)	(730 583)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(1 141 261)	(1 032 100)
Provision pour moins-value	12 (	)(	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(1 141 261)	(1 032 100)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	76 371 221	68 191 559
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	76 366 855)(	68 493 076)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	(4 366))(	301 517)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	4 418 800	4 223 577
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	4 418 800	4 223 577
Cotisations salariales des employés	21 (	2 228 372)(	2 107 278)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)	)
	23	2 190 428	2 116 299
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	4 999	136 913
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪ Coût des services passés découlant de modifications apportées au régime	29.1		13 571
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	2 195 427	2 266 783
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	4 265 210	3 917 888
Rendement espéré des actifs	32 (	4 113 962)(	3 771 622)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	151 248	146 266
Charge de l'exercice	34	2 346 675	2 413 049
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	6 412 123	2 965 470
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	4 113 962)(	3 771 622)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	2 298 161	(806 152)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	(1 888 116)	995 885
Prestations versées au cours de l'exercice	39	2 698 346	2 862 895
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	78 744 376	71 072 487
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43	485 143	664 478
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	12 087 921	7 577 034
DMERCA du nouveau volet (en années)	45		
DMERCA de l'ancien volet (en années)	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet (en années)	47		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	6,10 %	5,95 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,95 %	5,84 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	3,25 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements
S.O.

	2025	2024
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 () ()	
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 () ()	
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 () ()	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 () ()	
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 () ()	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

	2025	2024
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	() ()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	() ()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice		
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (en années, moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	% %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____

Description des régimes et autres renseignements

S.O.

2025 **2024**

Charge de l'exercice

Cotisations de l'employeur

Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités 105

Régime de retraite par financement salarial 106

Régime de retraite des employés municipaux du Québec 107

Régime de retraite à prestations cibles 108

Autres régimes 109

110

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____ 1

Description des régimes et autres renseignements

S.O.

2025 **2024**

Charge de l'exercice

Cotisations de l'employeur

Régime volontaire d'épargne-retraite 112

Régime de retraite simplifié 113

REER 114 20 464 20 305

Autres régimes 115

116 20 464 20 305

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

2025 **2024**

Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice 117 _____ 9

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux* (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les organismes municipaux participants se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des organismes municipaux. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Ces deux régimes, qui sont administrés par Retraite Québec, sont des régimes à prestations déterminées pour lesquels il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Ils constituent donc des régimes interemployeurs en vertu des Normes comptables pour le secteur public. Par conséquent, les organismes municipaux participants comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par un organisme municipal participant relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par lui pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2025	2024
Cotisations des élus au RREM	118	16 427	16 324
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	55 361	55 011
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	12 339	12 386
	121	67 700	67 397

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024	
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	36 890 585	34 967 145	34 967 145	32 547 157
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3	597 895	597 923	597 923	1 183 522
Activités d'investissement	4		1 789 518	1 789 518	1 183 690
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	37 488 480	37 354 586	37 354 586	34 914 369
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	2 500 628	2 602 401	2 602 401	2 318 310
Égout	13				
Traitement des eaux usées	14	80 000	(13 956)	(13 956)	(10 979)
Matières résiduelles	15	3 682 906	3 698 757	3 698 757	3 978 115
Transport collectif - Taxe sur l'immatriculation	16				
Autres	17.1				
Centres d'urgence 9-1-1	18	150 000	162 156	162 156	148 241
Service de la dette	19	2 092 892	2 033 787	2 033 787	1 991 876
Pouvoir général de taxation	20				
Activités de fonctionnement	21				
Activités d'investissement	22				
	23	8 506 426	8 483 145	8 483 145	8 425 563
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	24				
Autres	25				
	26				
	27	8 506 426	8 483 145	8 483 145	8 425 563
	28	45 994 906	45 837 731	45 837 731	43 339 932

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement 29	301	253	253	246
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures 30				
Compensations pour les terres publiques 31				
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux 32	291 417	290 963	290 963	282 289
Cégeps et universités 33				
Écoles primaires et secondaires 34	368 905	375 189	375 189	359 422
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux 35				
36	660 623	666 405	666 405	641 957
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière 37	245 471	242 562	242 562	227 287
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification 38				8 926
Taxes d'affaires 39	8 926	8 298	8 298	
40	254 397	250 860	250 860	236 213
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière 41				
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification 42				
43				
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité 44				
Autres 45				
46				
47	915 020	917 265	917 265	878 170

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalizations	Réalizations	Réalizations
TRANSFERTS	2025	2025	2025	2024
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	48	100 000	130 311	
Sécurité publique				
Police	49			83 269
Sécurité incendie				
Premiers répondants	50			10 000
Autres	51			
Sécurité civile	52			
Autres	53			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	54			
Enlèvement de la neige	55			(2 323)
Autres	56			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	57			
Transport adapté	58			
Transport scolaire	59			
Autres	60			
Transport aérien	61			
Transport par eau	62			
Autres	63			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64			
Réseau de distribution de l'eau potable	65	95 460	287 841	161 458
Traitement des eaux usées	66			
Réseaux d'égout	67	95 460	239 101	161 458
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	68	310 000	350 887	376 532
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	69			
Tri et conditionnement	70			
Autres	71			
Autres	72			
Cours d'eau	73			
Protection de l'environnement	74			77 349
Autres	75			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	76			
Autres	77			
Sécurité du revenu	78			
Autres	79			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	80	17 716	17 716	
Rénovation urbaine	81			
Promotion et développement économique	82			
Autres	83			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	84	41 527	71 060	64 572
Activités culturelles				
Bibliothèques	85	89 004	89 369	90 588
Autres	86	54 044	48 364	94 111
Réseau d'électricité	87			
	88	785 495	1 104 338	1 234 649
				1 117 014

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	89			
Sécurité publique				
Police	90			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	91			
Autres	92			
Sécurité civile	93			
Autres	94			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	95	1 573 675	1 573 675	2 608 183
Enlèvement de la neige	96			
Autres	97			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	98			
Transport adapté	99			
Transport scolaire	100			
Autres	101			
Transport aérien	102			
Transport par eau	103			
Autres	104	224 000	224 000	(18 138)
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	105			
Réseau de distribution de l'eau potable	106	310 781	310 781	623 477
Traitement des eaux usées	107			
Réseaux d'égout	108	718 435	718 435	974 951
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	109			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	110			
Tri et conditionnement	111			
Autres	112			
Autres	113			
Cours d'eau	114			
Protection de l'environnement	115			
Autres	116			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	117			
Autres	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122			
Promotion et développement économique	123			
Autres	124			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	125			13 247
Activités culturelles				
Bibliothèques	126			
Autres	127			
Réseau d'électricité	128			
	129	2 826 891	2 826 891	4 201 720

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale 130				
Péréquation 131				
Neutralité 132				
Partage des redevances sur les ressources naturelles 133				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables 134	1 325 000	862 845	862 845	806 950
Fonds de développement des territoires 135				
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation 136				
Partage de la croissance d'un point de la TVQ 137	2 249 648	2 249 648	2 249 648	1 607 930
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2 138				
Autres 139	1 000	2 266	2 266	3 065
	140	3 575 648	3 114 759	2 417 945
TOTAL DES TRANSFERTS 141	4 361 143	7 045 988	7 176 299	7 736 679

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	142	610 000	906 827	874 686
Évaluation	143			
Autres	144			
	145	610 000	906 827	874 686
Sécurité publique				
Police	146			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	147			
Autres	148	1 553 160	1 618 812	1 389 051
Sécurité civile	149			
Autres	150			
	151	1 553 160	1 618 812	1 389 051
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	152			
Enlèvement de la neige	153			
Autres	154			
Transport collectif	155			
Autres	156			
	157			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	158	18 721	24 888	18 176
Réseau de distribution de l'eau potable	159			
Traitement des eaux usées	160	471 600	569 602	478 945
Réseaux d'égout	161			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	162			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	163			
Tri et conditionnement	164			
Autres	165			
Autres	166			
Cours d'eau	167			
Protection de l'environnement	168			
Autres	169			
	170	490 321	594 490	497 121

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	171			
Autres	172			
Autres	173			
	174			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	175			
Rénovation urbaine	176			
Promotion et développement économique	177			
Autres	178			
	179			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	180			
Activités culturelles				
Bibliothèques	181			
Autres	182			
	183			
Réseau d'électricité	184			
	185	2 653 481	3 120 129	2 760 858

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	186			
Évaluation	187			
Autres	188	106 187	235 944	165 031
	189	106 187	235 944	165 031
Sécurité publique				
Police	190			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	191			
Autres	192			
Sécurité civile	193			
Autres	194	50 000	90 063	313 078
	195	50 000	90 063	313 078
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	196			
Enlèvement de la neige	197			
Autres	198	43 623	74 996	58 114
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	199			
Transport adapté	200			
Transport scolaire	201			
Autres	202			
Autres	203			
	204	43 623	74 996	58 114
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	205			
Réseau de distribution de l'eau potable	206			
Traitement des eaux usées	207			
Réseaux d'égout	208			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	209			
Matières recyclables	210			
Autres	211			
Cours d'eau	212			
Protection de l'environnement	213			
Autres	214	49 540	60 818	67 765
	215	49 540	60 818	67 765

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	216			
Autres	217			
Sécurité du revenu	218			
Autres	219			
	220			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	221			
Rénovation urbaine	222			
Promotion et développement économique	223			
Autres	224	33 000	14 800	14 800
	225	33 000	14 800	45 737
Loisirs et culture				
Activités récréatives	226	1 355 360	1 193 964	1 193 964
Activités culturelles				
Bibliothèques	227	84 867	105 891	105 891
Autres	228	316 115	359 526	359 526
	229	1 756 342	1 659 381	1 659 381
Réseau d'électricité	230			
	231	2 038 692	2 136 002	2 378 886
TOTAL DES SERVICES RENDUS	232	4 692 173	5 256 131	5 499 015
				4 938 067

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2025	Réalizations 2024
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis 233	152 000	173 984	173 984	117 470
Droits de mutation immobilière 234	6 300 000	6 584 776	6 584 776	4 812 711
Droits sur les carrières et sablières 235				
Autres 236				
	237	6 452 000	6 758 760	4 930 181
AMENDES ET PÉNALITÉS 238	570 000	616 978	1 294 770	962 045
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE 239				
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS 240	1 494 758	1 263 202	1 342 735	1 990 755
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles 241		(130 575)	(129 201)	24 261
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés 242				
Produit de cession de propriétés destinées à la revente 243				11 732 970
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements 244				
Contributions des promoteurs 245		1 610 000	1 610 000	391 250
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence 246				
Contributions des organismes municipaux 247		10 276	10 276	
Autres contributions				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables 248		449 508	449 508	
Autres 249				
Redevances réglementaires 250				
Autres 251	5 000	250 621	295 643	5 480 476
	252	5 000	2 236 226	17 628 957
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION 253				

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025		Total	Réalizations 2025	Réalizations 2024
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	854 595	855 659	5 506	861 165	871 694	775 685
Greffé et application de la loi	2	2 410 601	2 090 733	66 327	2 157 060	2 220 037	1 974 049
Gestion financière et administrative	3	5 374 387	4 963 396	454 606	5 418 002	5 788 471	5 385 290
Évaluation	4	306 370	306 466		306 466	306 466	305 888
Gestion du personnel	5	1 590 680	1 682 897		1 682 897	1 778 880	1 688 928
Autres							
▪ Autres	6.1	62 685	198 941	88 991	287 932	322 273	172 311
	7	10 599 318	10 098 092	615 430	10 713 522	11 287 821	10 302 151
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	7 339 087	7 350 259	1 459	7 351 718	7 474 711	7 204 394
Sécurité incendie							
Premiers répondants	9						
Autres	10	4 966 698	5 481 058	415 630	5 896 688	5 896 688	5 265 613
Sécurité civile	11	29 700	326 664	22 756	349 420	349 420	343 259
Autres	12	577 686	519 795		519 795	519 795	511 262
	13	12 913 171	13 677 776	439 845	14 117 621	14 240 614	13 324 528
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	3 355 879	3 763 262	3 438 425	7 201 687	7 201 687	7 113 436
Enlèvement de la neige	15	2 261 081	2 250 886	89 829	2 340 715	2 340 715	1 394 521
Éclairage des rues	16	255 117	194 496	223 915	418 411	418 411	414 352
Circulation et stationnement	17	608 887	358 504	94 656	453 160	453 160	520 856
Transport collectif							
Transport en commun	18	1 730 374	1 727 374		1 727 374	1 727 374	1 629 598
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21			129 817	129 817	129 817	130 068
	22	8 211 338	8 294 522	3 976 642	12 271 164	12 271 164	11 202 831

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

Non audité	Administration municipale					Données consolidées	
	Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024	
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 202 700	1 659 497		1 796 497	1 273 773	
Réseau de distribution de l'eau potable	24	856 984	957 897	605 696	1 563 593	1 307 429	
Traitement des eaux usées	25	1 990 831	1 674 093	1 169 567	2 843 660	2 946 005	
Réseaux d'égout	26	964 165	1 036 880	1 243 833	2 280 713	1 983 949	
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	621 345	609 843		609 843	826 968	
Élimination	28	606 203	427 520		427 520	555 299	
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	897 586	850 931	25 164	876 095	1 017 815	
Tri et conditionnement	30		806		806	226 526	
Matières organiques							
Collecte et transport	31	582 307	700 386	8 531	708 917	620 026	
Traitement	32	754 612	741 160		741 160	848 864	
Matériaux secs	33	481 189	501 074		501 074	416 430	
Autres	34	108 765	78 051		78 051	64 039	
Plan de gestion	35						
Autres	36						
Cours d'eau	37		34 564		34 564		
Protection de l'environnement	38	236 050	181 050		181 050	160 538	
Autres	39						
	40	9 302 737	9 453 752	3 052 791	12 643 543	12 247 661	
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Habitation							
Logement social	41	376 268	430 118		430 118	368 888	
Autres	42						
Sécurité du revenu	43						
Autres	44						
	45	376 268	430 118		430 118	368 888	

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025		Total	Réalizations 2025	Réalizations 2024
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	46	2 026 570	1 941 606	6 565	1 948 171	1 948 171	1 959 749
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	47	33 333	5 945		5 945	5 945	87 434
Autres biens	48	15 000	45 695	39 658	85 353	85 353	46 742
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	49	133 732	130 003	21 735	151 738	151 738	210 189
Tourisme	50	36 481	11 053		11 053	11 053	25 447
Autres	51						
Autres	52						550 265
	53	2 245 116	2 134 302	67 958	2 202 260	2 202 260	2 879 826
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	54	1 209 842	957 230	705 516	1 662 746	1 662 746	1 642 315
Patinoires intérieures et extérieures	55	1 258 461	1 386 765	186 044	1 572 809	1 572 809	1 490 930
Piscines, plages et ports de plaisance	56	831 347	839 788	176 542	1 016 330	1 016 330	1 025 243
Parcs et terrains de jeux	57	5 091 510	4 843 664	1 299 215	6 142 879	6 142 879	5 680 911
Parcs régionaux	58						
Expositions et foires	59						
Autres	60						
	61	8 391 160	8 027 447	2 367 317	10 394 764	10 394 764	9 839 399
Activités culturelles							
Centres communautaires	62	731 237	636 297	70 230	706 527	706 527	868 696
Bibliothèques	63	3 101 777	3 139 499	324 424	3 463 923	3 463 923	3 219 759
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	64						
Autres ressources du patrimoine	65	108 000	106 846		106 846	106 846	
Autres	66	1 259 788	871 158		871 158	871 158	747 280
	67	5 200 802	4 753 800	394 654	5 148 454	5 148 454	4 835 735
	68	13 591 962	12 781 247	2 761 971	15 543 218	15 543 218	14 675 134

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	70	2 434 534	2 395 110		2 395 110	2 425 780	2 196 811
Autres frais	71	180 556	156 760		156 760	156 760	148 970
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	72		109 000		109 000	151 248	146 262
Autres	73	150 000	155 972		155 972	156 169	181 071
	74	2 765 090	2 816 842		2 816 842	2 889 957	2 673 114
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	10 390 364	10 914 637 (	10 914 637)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus ¹	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	456 333	456 333	368 875
Usines de traitement de l'eau potable	2		171 267	40 886
Usines et bassins d'épuration	3	515 317	515 317	3 941 402
Conduites d'égout	4	949 757	949 757	1 093 281
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	3 320 769	3 320 769	9 539 050
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	190 196	190 196	211 010
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	1 596 568	1 596 568	2 339 050
Autres infrastructures	11	32 012	32 012	32 382
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	10 769 407	10 769 407	2 094 350
Édifices communautaires et récréatifs	14	3 199 880	3 199 880	3 250 620
Améliorations locatives	15	2 432 376	2 446 844	107
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16	867 937	867 937	
Autres	17		214 247	2 150 258
Ameublement et équipement de bureau	18	813 338	905 240	434 994
Machinerie, outillage et équipement divers	19	1 778 521	1 997 315	1 513 495
Terrains	20	2 100	2 100	311 861
Autres	21			
	22	26 924 511	27 635 189	27 321 621

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	456 333	456 333	368 875
Usines de traitement de l'eau potable	2		171 267	40 886
Usines et bassins d'épuration	3	515 317	515 317	3 941 402
Conduites d'égout	4	949 757	949 757	1 093 281
Autres infrastructures	5	5 139 545	5 139 545	12 121 492
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	19 863 559	20 402 970	9 755 685
	12	26 924 511	27 635 189	27 321 621

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	8 210 271	569 137	5 780 000	2 999 408
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	18 785 466	4 700 519	2 172 712	21 313 273
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	30 333 750	11 712 950	1 632 308	40 414 392
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	57 329 487	16 982 606	9 585 020	64 727 073
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	11 621 629	(35 606)	717 552	10 868 471
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	11 621 629	(35 606)	717 552	10 868 471
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	11 621 629	(35 606)	717 552	10 868 471
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	11 621 629	(35 606)	717 552	10 868 471
	19	68 951 116	16 947 000	10 302 572	75 595 544
Dette en cours de refinancement	20 (	)		(	)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	68 951 116	16 947 000	10 302 572	75 595 544

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration municipale			
Dette à long terme	1	74 877 300	68 195 700
Ajouter			
Activités d'investissement à financer	2	6 226 524	7 548 490
Activités de fonctionnement à financer	3		
Dette en cours de refinancement	4		
Autres			
▪	5.1		
Déduire			
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme			
Excédent accumulé			
Fonds d'amortissement	6		
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	2 999 408	8 210 271
Débiteurs	8	10 868 471	11 621 629
Autres montants	9		
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	940 221	2 670 459
Autres			
▪	11.1		
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	66 295 724	53 241 831
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats			
	13	747 703	777 053
Endettement net à long terme	14	67 043 427	54 018 884
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes			
Municipalité régionale de comté	15	2 897 055	2 974 973
Communauté métropolitaine	16	783 891	538 681
Autres organismes	17	5 106 000	4 852 000
Endettement total net à long terme	18	75 830 373	62 384 538
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19		
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20		
	21		
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	75 830 373	62 384 538
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23		
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24		
Endettement total net à long terme lié au programme ÉcoÉnergie 360 (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	25		

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2025	Réalisations 2024
Administration générale					
Greffes et application de la loi	1				
Évaluation	2				
Autres	3	41 272	35 406	35 406	403 169
Sécurité publique					
Police	4	7 189 087	7 189 087	1 090 299	6 326 364
Sécurité incendie	5				
Sécurité civile	6				
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	1 727 374	1 727 374	1 727 374	1 629 598
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11	1 202 700	1 659 497		1 150 346
Matières résiduelles	12	17 458	738 474	738 474	18 313
Cours d'eau	13				
Protection de l'environnement	14	44 253	44 446	44 446	43 452
Autres	15				
Santé et bien-être					
Habitation	16	376 268	430 118	430 118	368 888
Autres	17				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18	641 872	614 484	614 484	593 516
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20	133 732	121 877	121 877	131 109
Autres	21				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22	93 963	84 615	84 615	92 121
Activités culturelles	23				
Réseau d'électricité	24				
	25	11 467 979	12 645 378	4 887 093	10 756 876

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Rémunération	1	444 984	1 263 257
Charges sociales	2	101 704	313 699
Biens et services	3	26 377 823	25 320 601
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	26 924 511	26 897 557

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération (dollars)	Charges sociales (dollars)	Total ¹ (dollars)
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	59,21	35,00	111 387,00	6 489 026	1 616 971	8 105 997
Professionnels	2						
Cols blancs	3	94,74	33,00	166 163,00	6 742 616	1 371 518	8 114 134
Cols bleus	4	86,77	37,00	165 601,00	5 674 725	1 200 658	6 875 383
Policiers	5						
Pompiers	6	31,79	42,00	69 426,00	2 764 323	641 198	3 405 521
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	272,51		512 577,00	21 670 690	4 830 345	26 501 035
Élus	9	9,00			594 294	113 162	707 456
	10	281,51			22 264 984	4 943 507	27 208 491

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	287 841	95 341	215 440		598 622
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	239 101	219 852	498 583		957 536
Autres	6	3 692 155	707 028	1 090 647		5 489 830
	7	4 219 097	1 022 221	1 804 670		7 045 988

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

Non audité

		2025	2024
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	63 794	58 958
	4	63 794	58 958
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	57 252	52 911
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	57 252	52 911
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	1 537 095	1 420 553
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	1 537 095	1 420 553
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	61 375	56 722
Réseau de distribution de l'eau potable	18	146 572	135 459
Traitement des eaux usées	19	205 292	189 726
Réseaux d'égout	20	302 901	279 935
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22	16 462	15 214
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	732 602	677 056
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	269 428	249 000
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37	269 428	249 000
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	156 671	144 792
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40		
	41	156 671	144 792
Réseau d'électricité			
	42		
	43	2 816 842	2 603 270

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Alexandra Labbé	1.1	Maire	91 705	20 294	22 671	
Justin Carey	1.2	Conseiller	31 579	15 790		
Colette Dubois	1.3	Conseiller	27 017	13 509	6 320	
Francine Guay	1.4	Conseiller	4 649	2 324		
Annie Legendre	1.5	Conseiller	31 579	15 789		
Jean-François Molnar	1.6	Conseiller	31 579	15 789		
Luc Ricard	1.7	Conseiller	31 579	15 789	1 225	613
Serge Savoie	1.8	Conseiller	31 579	15 789		
Carl Talbot	1.9	Maire suppléant	53 675	17 121		
Jean-Philippe Thibeault	1.10	Conseiller	31 579	15 789		
	2		366 520	147 983	30 216	613

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité**OUI****NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre

1 10 000 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

3 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4 ☐ ☒

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 \$

Ligne 9 : Autres charges

11 \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 \$

Ligne 19 : Créanciers et charges à payer

17 \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 \$

Ligne 24 : Libres

20 \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice

23 \$

Constatés au cours de l'exercice

24 \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

25 \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	44		\$
Constatés au cours de l'exercice	45		\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	46		\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

47 ☒ ☐
 48 197 583 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2025

49 ☒ ☐
 50 3 621 423 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

51 ☐ ☒
 52 \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

53 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

54 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

55 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

56 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- f) le pouvoir d'imposer une taxe sur l'immatriculation aux fins du financement de dépenses en matière de transport collectif en vertu de l'article 488.0.1 LCV.

57 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

58 _____ \$

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

59 ☐ ☒

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

60 ☐ ☐

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

61 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

62 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

63 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

64 _____ 1 770 000 \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

R2022-1482

- c) du paragraphe 3° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

65 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025

66 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.6 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?
- 67 ☐ ☒
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 68 _____ \$
- b) autres formes d'aide 69 _____ \$
10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?
- 70 ☐ ☒
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2025 71 _____ \$
11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?
- 72 ☐ ☒
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM?
- 73 ☐ ☐
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2025 74 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2025
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2025
- 75 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2025 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD
- 76 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 77 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 78 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 79 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 80 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 81 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 82 _____ \$
 - Systèmes de drainage 83 _____ \$
 - Abords de routes 84 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 85 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 86 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 87 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 88 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

- e) Pour les municipalités dont la population est de moins de 6 500 habitants, si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 85 et 87), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2025 (ligne 76), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution

89 _____

- b) Date d'adoption de la résolution

90 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

91 ☒ ☐

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution

92 2023-11-437

- b) Date d'adoption de la résolution

93 2023-11-07

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2)

94 _____

- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)

95 _____

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- | | | |
|--|-----|---------|
| c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) | 96 | _____ 3 |
| d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) | 97 | _____ 3 |
| e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) | 98 | _____ 3 |
| f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) | 99 | _____ |
| g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) | 100 | _____ |

Normes relatives à l'enregistrement des chiens auprès de la municipalité

- | | | |
|--|-----|-------------|
| h) Nombre total de chiens, peu importe le poids et le potentiel de dangerosité (art. 16) | 101 | _____ 1 628 |
| i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg (art. 16) | 102 | _____ 370 |
| j) Nombre total de chiens déclarés potentiellement dangereux (art. 16) | 103 | _____ 4 |

Règlement

- | | | |
|--|-----|--|
| k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement? | 104 | <input style="width: 40px; height: 20px; border: 1px solid black;" type="checkbox"/> <input style="width: 40px; height: 20px; border: 1px solid black; text-align: center; margin-left: 20px;" type="checkbox"/> X |
|--|-----|--|

Les questions 16 et 17 s'appliquent aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 ☒☐

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2 ☒☐

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 ☒☐

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4 ☐☒

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5 ☐☒

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6 ☐☒

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7 ☐☒

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8 ☐☐

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

Informations additionnelles

Nom du directeur général

9 Jean-François Auclair

Adresse courriel du directeur général

10 jean-francois.auclair@ville.chambly.qc.ca

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- ☐ J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- ☐ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- ☐ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : _____

Nom du signataire : _____

Fonction du signataire : _____

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2026-05-24 12:49

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024 Administration municipale	Budget 2025 Administration municipale	Administration municipale	Réalisations 2025 Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	70 872 636	64 485 000	62 267 456	8 935 201	63 444 372
Investissement	2	10 652 965		7 618 429		7 618 429
	3	81 525 601	64 485 000	69 885 885	8 935 201	71 062 801
Charges						
	4	66 639 997	70 395 364	70 601 288	8 665 692	71 508 695
Excédent (déficit) lié aux activités	5	14 885 604	(5 910 364)	(715 403)	269 509	(445 894)
Moins : revenus d'investissement	6 (	10 652 965)(	) (	7 618 429)(	) (	7 618 429)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	4 232 639	(5 910 364)	(8 333 832)	269 509	(8 064 323)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	10 186 633	10 390 364	10 914 637	339 705	11 254 342
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	48 724	100 000	174 110		174 110
Remboursement de la dette à long terme	10 (	3 264 847)(	2 924 842)(	5 548 806)(	37 173)(	5 585 979)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	151 587)(	100 000)(	1 465 628)(	18 380)(	1 484 008)
Excédent (déficit) accumulé	12	(132 100)	(1 555 158)	3 291 094	(230 581)	3 060 513
Autres éléments de conciliation	13	685 208		1 405 205		1 405 205
	14	7 372 031	5 910 364	8 770 612	53 571	8 824 183
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	11 604 670		436 780	323 080	759 860

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2024	2025		2024
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	16 023 253	10 350 050	12 432 602	18 198 272
Débiteurs	2	31 893 429	28 186 166	28 586 041	32 082 006
Prêts	3				
Placements de portefeuille	4	11 752 977	11 692 554	11 692 554	11 752 977
Autres	5				
	6	59 669 659	50 228 770	52 711 197	62 033 255
Passifs					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7				
Emprunts temporaires	8		2	2	
Créditeurs et charges à payer	9	13 322 215	13 008 684	14 191 751	14 242 671
Revenus reportés	10	3 699 096	3 498 845	3 568 796	3 729 779
Dette à long terme	11	67 745 634	74 356 735	75 074 979	68 501 050
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12	629 000	751 000	1 141 261	1 032 100
Autres	13				
	14	85 395 945	91 615 266	93 976 789	87 505 600
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(25 726 286)	(41 386 496)	(41 265 592)	(25 472 345)
Actifs non financiers					
Immobilisations corporelles	16	219 625 801	234 321 240	237 091 532	222 025 120
Autres	17	4 600 423	4 849 794	4 913 105	4 632 164
	18	224 226 224	239 171 034	242 004 637	226 657 284
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	11 922 370	9 400 166	9 763 036	12 465 301
Excédent de fonctionnement affecté	20	11 231 064	11 129 950	11 721 658	11 880 221
Réserves financières et fonds réservés	21	12 601 248	7 625 048	7 732 661	12 723 584
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22 (	)(	)(	159 733)(	273 325)
Financement des investissements en cours	23	(4 878 031)	(5 286 303)	(5 286 303)	(4 878 031)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	167 623 287	174 915 677	176 967 726	169 267 189
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25				
	26	198 499 938	197 784 538	200 739 045	201 184 939

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DE FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS**
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Eau potable	1.1	2 418 787	2 875 587
▪ Surplus actuariel élus	1.2	24 258	36 597
▪ Équilibre budgétaire	1.3	1 010 000	1 350 000
▪ Changements climatiques et mesures d'urgence	1.4	500 000	
▪ Dépenses en immobilisations	1.5	4 479 334	4 968 880
▪ Fonds de parcs	1.6	2 697 571	2 000 000
	2	11 129 950	11 231 064
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	591 708	649 157
	4	11 721 658	11 880 221
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
Service de l'eau	5		
Autres			
▪ Services de voirie	6.1	1 563 118	2 711 901
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	7		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	8	3 044 222	1 539 076
Organismes contrôlés et partenariats	9	107 613	122 336
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	10	2 999 408	8 210 271
Organismes contrôlés et partenariats	11		
Fonds local d'investissement	12		
Fonds local de solidarité	13		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	14	18 300	140 000
Autres			
▪	15.1		
	16	7 732 661	12 723 584
	17	19 454 319	24 603 805

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	66 295 724	53 241 831
Endettement net à long terme (compte tenu de l'agglomération, s'il y a lieu)	2	75 830 373	62 384 538

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
		Total consolidé	Total consolidé
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	2 999 408	8 210 271
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	40 414 392	30 333 750
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	21 313 273	18 785 466
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	10 868 471	11 621 629
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	75 595 544	68 951 116

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalizations 2024	Budget 2025	Réalizations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	42 156 242	45 994 906	44 048 213	44 048 213
Compensations tenant lieu de taxes	13	878 170	915 020	917 265	917 265
Quotes-parts	14				
Transferts	15	3 451 690	4 361 143	4 219 097	4 349 408
Services rendus	16	4 682 586	4 692 173	5 256 131	5 499 015
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	5 507 725	7 022 000	7 375 738	8 053 530
Autres	18	14 196 223	1 499 758	451 012	576 941
	19	70 872 636	64 485 000	62 267 456	63 444 372
Investissement					
Taxes	20	1 183 690		1 789 518	1 789 518
Quotes-parts	21				
Transferts	22	4 201 720		2 826 891	2 826 891
Autres	23	5 267 555		3 002 020	3 002 020
	24	10 652 965		7 618 429	7 618 429
	25	81 525 601	64 485 000	69 885 885	71 062 801

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2025	Réalizations 2025			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2025	2024
Administration générale	1	10 599 318	10 098 092	615 430	10 713 522	11 287 821	10 302 151
Sécurité publique							
Police	2	7 339 087	7 350 259	1 459	7 351 718	7 474 711	7 204 394
Sécurité incendie	3	4 966 698	5 481 058	415 630	5 896 688	5 896 688	5 265 613
Autres	4	607 386	846 459	22 756	869 215	869 215	854 521
Transport							
Réseau routier	5	6 480 964	6 567 148	3 846 825	10 413 973	10 413 973	9 443 165
Transport collectif	6	1 730 374	1 727 374		1 727 374	1 727 374	1 629 598
Autres	7			129 817	129 817	129 817	130 068
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	5 014 680	5 328 367	3 019 096	8 347 463	8 484 463	7 511 156
Matières résiduelles	9	4 052 007	3 909 771	33 695	3 943 466	3 943 466	4 575 967
Autres	10	236 050	215 614		215 614	215 614	160 538
Santé et bien-être	11	376 268	430 118		430 118	430 118	368 888
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	2 026 570	1 941 606	6 565	1 948 171	1 948 171	1 959 749
Promotion et développement économique	13	170 213	141 056	21 735	162 791	162 791	235 636
Autres	14	48 333	51 640	39 658	91 298	91 298	684 441
Loisirs et culture	15	13 591 962	12 781 247	2 761 971	15 543 218	15 543 218	14 675 134
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	2 765 090	2 816 842		2 816 842	2 889 957	2 673 114
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	60 005 000	59 686 651	10 914 637	70 601 288	71 508 695	67 674 133
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	10 390 364	10 914 637 (	10 914 637)			
	21	70 395 364	70 601 288		70 601 288	71 508 695	67 674 133

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Réalisations 2024		Réalisations 2025	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	10 652 965	7 618 429		7 618 429
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	26 897 557)(	26 924 511)(	710 678)(	27 635 189)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	745 278)(	41 721)(	) (	41 721)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	3 502 239	12 809 454		12 809 454
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	151 587	1 465 628	18 380	1 484 008
Excédent accumulé	6	6 665 742	5 233 583	692 298	5 925 881
	7	(17 323 267)	(7 457 567)		(7 457 567)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(6 670 302)	160 862		160 862

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14